



Réussir la transition de la
réforme de la facture
électronique avec

Ligne Claire

& associés

Agenda

- Introduction - Pourquoi Ligne Claire et Associés a choisi Pennylane ?
- La vision de Pennylane
- Kahoot d'introduction sur la réforme
- La Réforme de la Facturation Électronique
- Démonstration de nos fonctionnalités avancées
- Q&A - Pour aller plus loin



01

**Pourquoi Ligne Claire &
Associés a choisi
Pennylane ?**



02

La vision de Pennylane



En 6 ans, Pennylane c'est :



+8000
cabinets partenaires

KPMG

inelys

OFFICE D'IMPATRIATION FISCAL

IBDO

COFIME

impl/id

CGF

comptastor

visioon



+1M dossiers
traités sur Pennylane
Dont **+13 000** PME



+1000 Pennylaners à vos
côtés,
avec 50% des équipes Tech et
Produit



L'outil qui réunit vos finances, votre comptabilité et votre compte pro

01 Gagnez en efficacité

02 Pilotez votre performance

03 Collaborez avec votre cabinet comptable

04 Gérez vos encaissements/décaissements avec votre compte pro intégré



03

Kahoot d'introduction



04

La réforme de la Facturation Electronique



Glossaire

PDP

Plateforme de
Dématérialisation
Partenaire

PA

Plateforme Agréée

PPF

Portail Public de Facturation

Annuaire

OD

Opérateur de
Dématérialisation

SC

Solution Compatible

FacturX

CII

UBL

Format de facture accepté dans
le cadre de la réforme de la
facture électronique

Une **réforme majeure** au coeur de toutes les entreprises françaises assujetties à la TVA

Obligation de facturation électronique

Obligatoire pour tous les échanges B2B

Emission, transmission et réception de factures électroniques

Un changement majeur

Transformation des processus comptables

Opportunité de digitalisation

Des enjeux clés

Meilleure traçabilité des transactions

Lutte contre la fraude à la TVA

Bénéfices pour les entreprises

Efficacité

Réduction des coûts

Paiements des factures plus rapides



Suis-je concerné ?

Tout dépend de votre statut vis-à-vis de la TVA

Concerné par la réforme

Assujettis* à la TVA en France

Non redevable

Micro-entreprise
(art. 256 A CGI)

* Assujettis : entités exerçant une activité économique indépendante, qu'elle soit redevable de la TVA ou non

Redevable

Tous les redevables

Non soumis pour les opérations exonérées au sens des art. 261 à 261 E du CGI

Non concerné par la réforme

Non assujettis à la TVA en France

Particulier (B2C)

Associations à objet non commercial

Entreprises non établies en France (B2B international)

À retenir !

Toutes les entreprises établies en France et assujetties à la TVA sont concernées par la réforme (dès lors qu'il s'agit d'opérations soumises à la TVA en France).

Les auto-entrepreneurs en franchise en base sont donc aussi concernés : ils ne sont pas redevables, mais bien assujettis à la TVA !

L'agenda de la réforme

1er sept. 2026

1er sept. 2027

RÉCEPTION

Grandes
entreprises

ETI

TPE / PME

À partir du 01/09/26, les entreprises devront être connectées à une PA, au moins pour la réception des factures électroniques.

ÉMISSION

Grandes
entreprises

ETI

TPE / PME

E-reporting B2C
Echanges internationaux

E-reporting B2C
Echanges internationaux

ETI : < 5 000 pers.
CA < 1 500 M€
ou Bilan < 2 000 M€

TPE/PME :
< inférieur à 250 pers.
CA < 50 M€
ou Bilan < 43 M€

Grandes entreprises
toutes les autres

Pénalités en cas de non-respect

Factures non conformes

Amende portée à 50 € par facture non conforme (au lieu de 15 €).
Plafonnée à 15 000 €

Défaut d'e-reporting

Amende doublée : 500 € par transmission manquante.
Plafonnée à 15 000 €

Absence de plateforme agréée (PA)

Mise en demeure, puis amendes de 500 €, puis 1 000 € tous les 3 mois jusqu'à régularisation.

**Des montants significatifs...
mais évitables !**

*Article 28 du projet de loi de
finances 2026*

Une réforme qui repose sur 3 grands piliers

E-invoicing

ou Facture
Électronique

B2B France

**E-Reporting statuts
de paiements**

Ventes B2B prestations de
services - statut "encaissé"

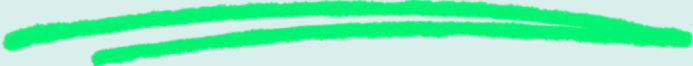
**E-Reporting BtoC
& International**

ou Déclaration de données

B2C
Achats et ventes à l'international



Focus : E-invoicing



Qu'est-ce qu'une facture électronique ?

**Document numérique
structuré**

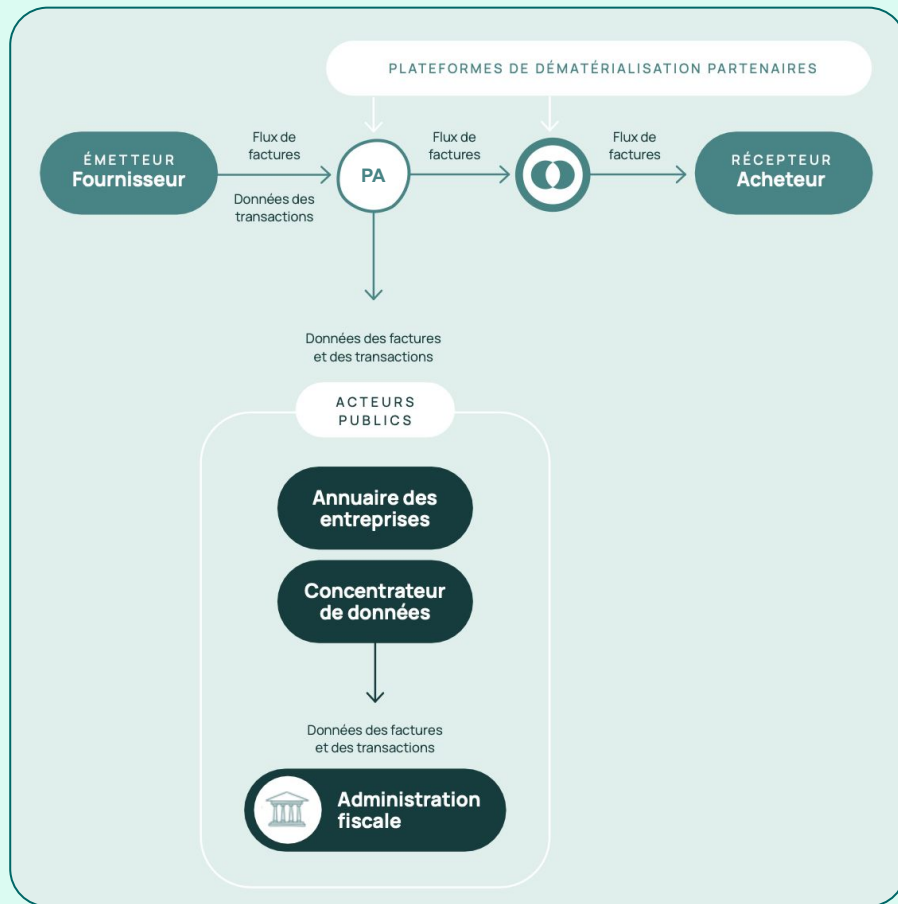
Format standardisé

**Mentions
obligatoires**

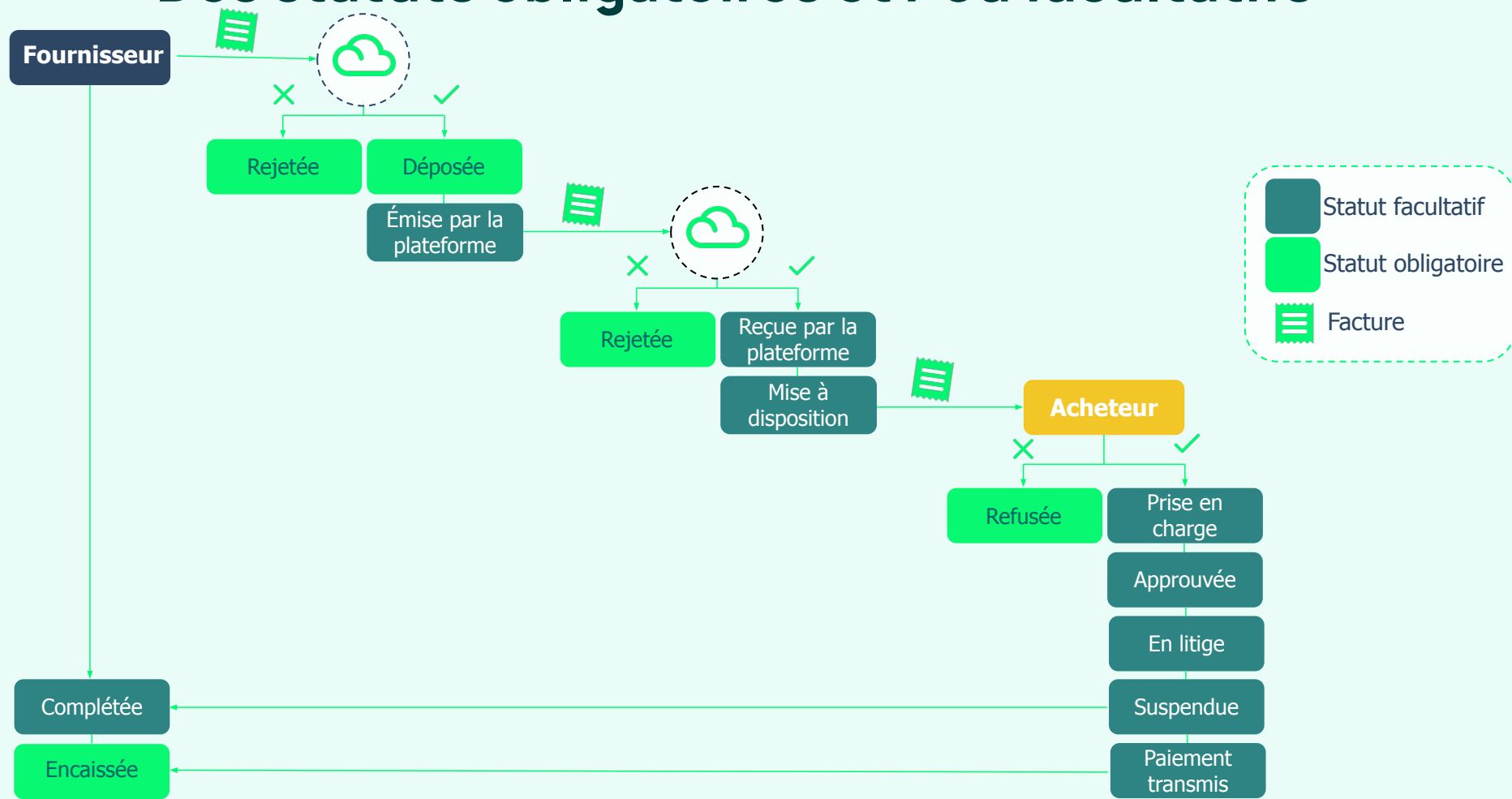
**Remplacement
de la facture papier**



L'écosystème de la réforme



Des statuts obligatoires et / ou facultatifs



Démonstration

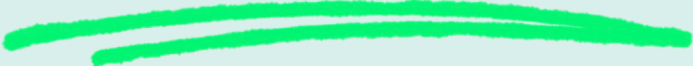
Émission +
réception sur
Pennylane

Protéger vos
paiements
fournisseurs

Alerte 1ère
facture



Focus : E-reporting statuts de paiement



E-reporting statuts de paiement

Facture émise

Païement reçu

Envoi du statut
"encaissé" à l'Etat

Le principe

Définition : Déclaration signalant à l'État que le règlement d'une facture a été reçu.

Données transmises : Date du paiement et Montant encaissé.

Objectif Fiscal : Permettre à l'État de savoir quand la TVA devient exigible (TVA sur les encaissements).

Le périmètre

Concerne uniquement les Prestations de Services :

❌ Ventes de marchandises : Exclues (TVA due à la facturation).

✅ Prestations de services : Concernées (TVA due au paiement).

Le lien avec les autres flux :

- En B2C : Vient compléter le E-Reporting des transactions.
- En B2B : Vient compléter la Facture Électronique (E-Invoicing).

Le calendrier

Fréquence : Mensuelle (contrairement aux transactions B2C qui peuvent être décadales).

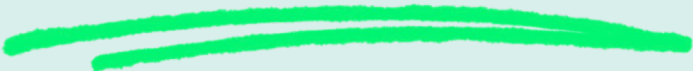
Date limite :

- Régime Réel Normal : Avant le 10 du mois suivant.
- Aligné sur le rythme de la déclaration de TVA.

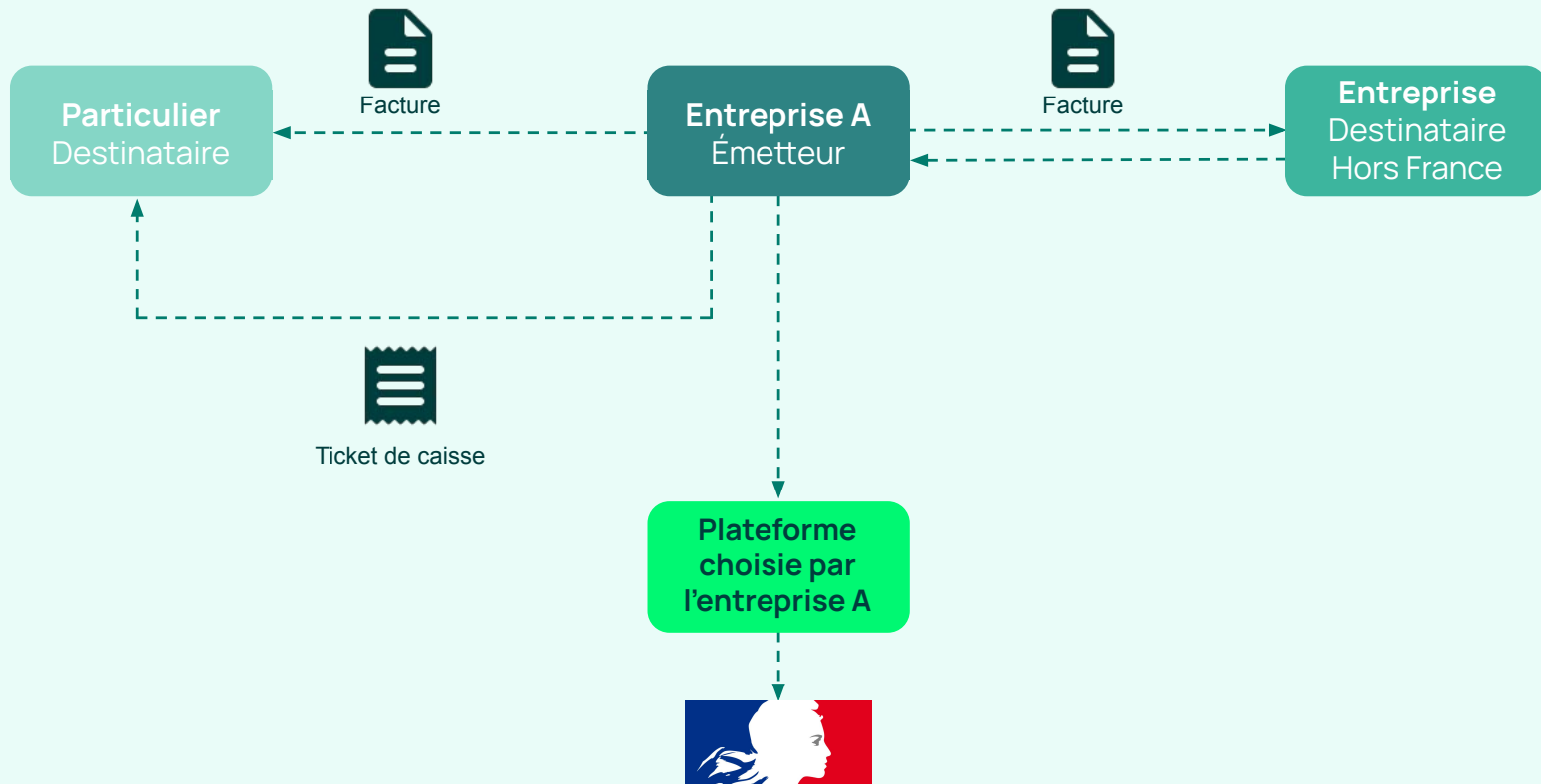
Point Vigilance : L'émission de la facture ne suffit plus. Si vous faites du service, vous devez suivre et déclarer la date réelle de l'encaissement bancaire pour être conforme.



Focus : E-reporting des transactions B2C et International



E-reporting des transactions B2C et International



E-reporting des transactions B2C et International

Le principe

Définition : Envoi d'un récapitulatif des transactions réalisées, sans transmission de la facture elle-même au client via la plateforme.

Données transmises : Date, Montant HT/TVA, Taux de TVA, et identité du client (uniquement si B2B international).

Anonymat : Pour le B2C (particuliers), aucune donnée nominative n'est transmise (RGPD).

Le périmètre

Tout ce qui n'est pas du E-Invoicing domestique :

- Transactions Internationales (Ventes & Achats) :
 - Ventes de Biens et Services en UE et Hors UE
 - Achats de Biens en UE
 - Achats de Services UE et Hors UE
- B2C : Ventes aux particuliers (magasins, sites e-commerce, services aux personnes).

Le calendrier

Régime Réel Normal :

- Transmission 3 fois par mois (décadaire).
- Au 10, au 20 et au dernier jour du mois.

Régime Simplifié : Transmission mensuelle.

Cas des commerçants (Retail / Caisses) : Il n'est pas nécessaire d'envoyer chaque ticket de caisse un par un. L'envoi du Ticket Z (récapitulatif journalier de caisse) est suffisant et conforme pour le E-Reporting B2C.

Démonstration

B2C - Caisse
connectée

E-reporting



PA(s) juste agréée, officiellement immatriculée

Déploiement et suivi PA

Équipez vos clients de la PDP Pennylane et suivez leur mise en conformité en temps réel

Facture 829-912-556

Date d'émission 2/01/2023
Date d'échéance 29/01/2023

Produits

Supports spéciaux

Produits	Qté	Unité	Prix Unit. HT	Taux TVA	Total HT
Kakemono 1000*3300mm Grandes fleurs aux longs pétales qui ébouriffent en forme d'étoile. Faciles à poser et à enlever.	30	unité	100,00€	20%	3 000,00€
Kakemono 800*2500mm Tulipe très rustique 1-18 "C". Fleurs de grande taille. Petites étoiles de brin, parties rustiques.	40	unité	100,00€	20%	4 000,00€
Sous-Total	-	-	-	-	7 000,00€

Impressions standard

345

Activée 456

Activée (autre plateforme) 23

Rechercher

Collaborateur

Statut PDP

Fréquence

Statut PDP

Raison sociale

SIREN

Signer

NovaTech Solutio...

949372445

né

Quantum Dynami...

949372445

Signer

Stellar Innovatio...

949372445

né

Apex Ventur...

949372445

né

Horizon Entrep...

949372445



Pourquoi choisir la PA partenaire de son cabinet ?

Cohérence fiscale

Vos données e-reporting et la CA3 de votre cabinet partiront de la même base de données.
Zéro risque d'écart, zéro risque de contrôle fiscal.

Transmission automatique des factures

Les factures que vous recevez via la PA arrivent directement chez votre cabinet sans que vous ayez à les renvoyer, les redéposer, les ressaisir. Vous gagnez du temps, tout le monde gagne.

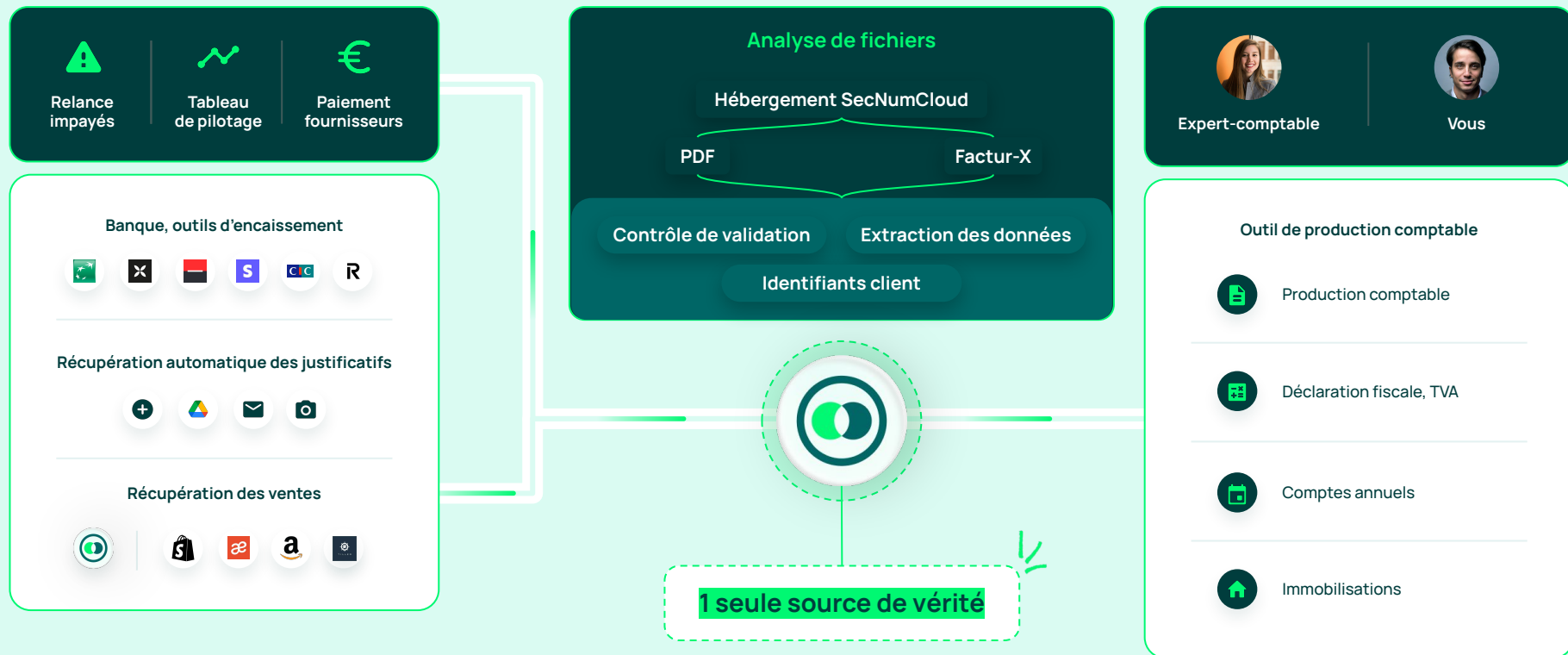
Votre cabinet comptable au coeur de vos flux

Votre expert-comptable peut vous proposer du pilotage en temps réel : chiffre d'affaires, marges, top des clients qui ne paient pas, état de votre trésorerie. Pas en fin de trimestre, mais maintenant.

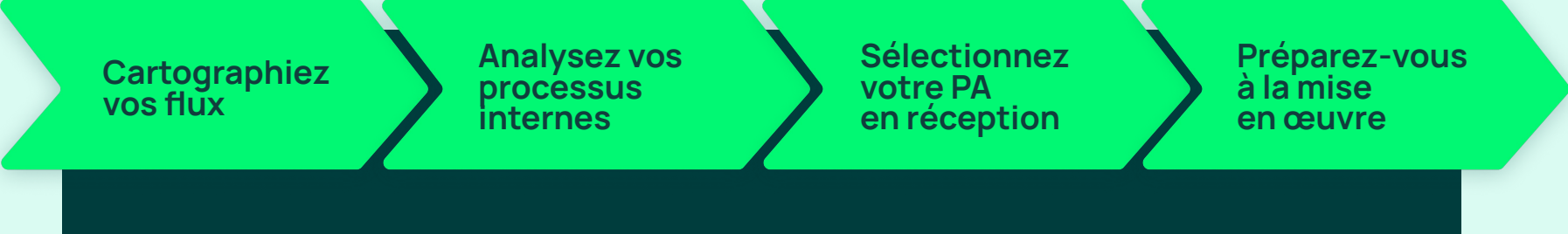
Productivité préservée

Si tous les clients de votre cabinet choisissent des PA différentes, il perd en productivité et donc en disponibilité pour vous accompagner. Avec une PA commune, tout le monde gagne.

Notre PA



Pour conclure, la réforme c'est maintenant



**Cartographiez
vos flux**

**Analysez vos
processus
internes**

**Sélectionnez
votre PA
en réception**

**Préparez-vous
à la mise
en œuvre**

05

Présentation de Pennylane



Découvrez les offres Pennylane

Offre collaborative

- Conformité RFE
- Collaboration comptable
- Devis & Factures
- Application mobile

Offres avancées de gestion

- Relance automatique
- Compte Pro
- Gestion avancée des achats

Offres avancées de comptabilité

Dossiers en révision

Compte Pro

Présentation
générale

Collecte
simplifiée des
justificatifs
via le Compte
Pro

Suivez et payez vos achats en toute simplicité

Sécurisez vos
paiements
fournisseurs



Piloter votre entreprise en prenant les bonnes décisions

Plan de
trésorerie

06

Q & A



**J'ai un projet précis et
souhaite discuter avec un
expert-produit Pennylane,
comment faire ?**



Un projet, parlons-en !



Céline
Experte produit Pennylane



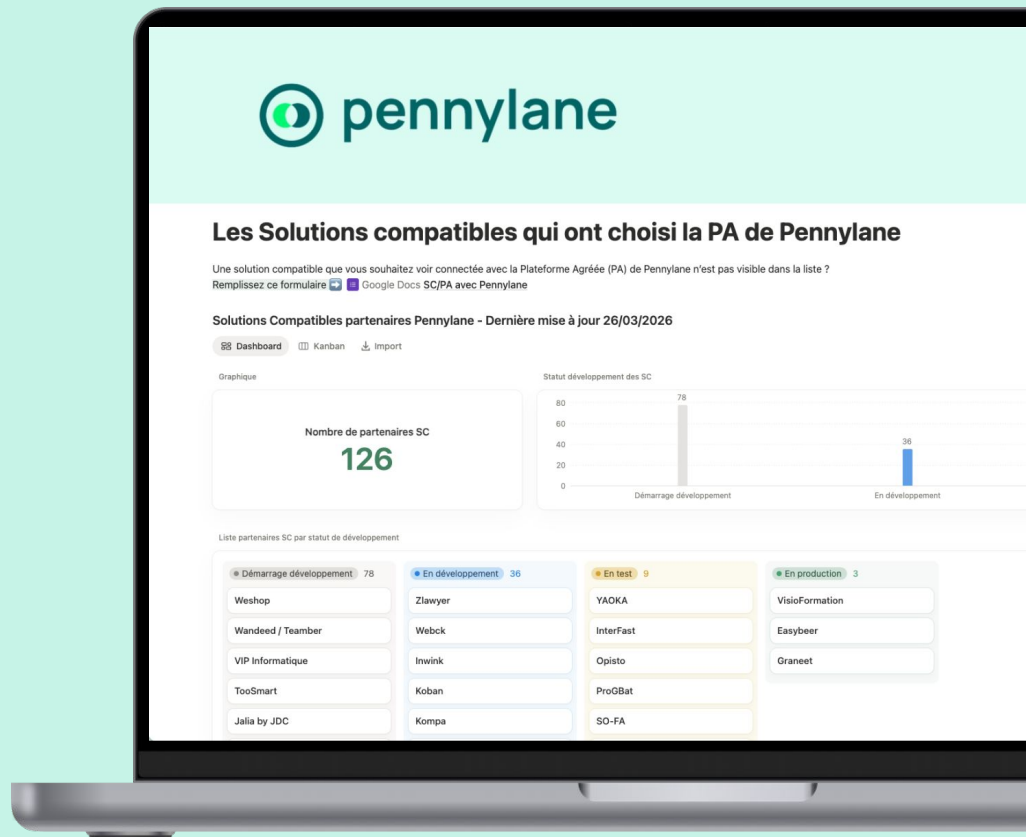
**Est-ce que mon outil
métier est compatible
avec Pennylane ?**



Vos outils

→ Les solutions compatibles qui ont choisi la PA de Pennylane

→ Les connecteurs Pennylane aux outils métiers



**Est-ce qu'il y a des
exceptions à la règle dans
le cadre de cette réforme ?**



44

cas d'usage définis
par l'AFNOR

C'EST



La liste exhaustive de toutes les situations de facturation en France



Des pistes de résolutions pour des situations complexes

CE N'EST PAS



Uniquement une affaire de Plateforme Agréée



Une couverture fonctionnelle obligatoire au sens de la loi.



Conforme $\neq$ automatique

Vos outils

→ La réponse de Pennyplane aux cas d'usage de la RFE

Share / Product / La réponse de PL aux cas d'usages...

Détail des cas d'usage

Cas RFE

Aa Cas d'usage	Nom simplifié	Secteurs concernés	Catégorie	Reception avec PL
Cas #1: Multi-commande / Multi-livraison	Multi-commande / Multi-livraison	Grossistes / Négoce Viticulteurs Industrie lourde Gros Œuvre (BTP)	Logistique	✓ Oui
Cas #2: Facture déjà payée par l'ACHETEUR ou un tiers PAYEUR au moment de l'émission de la facture	Factures déjà payées à l'émission	E-commerçants (DTC) Éditeurs de logiciels (Sa... Hôteliers Boutiques physiques (Re...	Encaissem...	📅 Septembre 2026
Cas #3: Facture à payer par un tiers P ☐ OPEN	Tiers payeurs (Cession de créance)	Industrie lourde Transporteurs de fret Grossistes / Négoce	Encaissem...	📅 Fin 2026
Cas #4: Facture à payer par l'acheteur et prise en charge partiellement par un tiers connu à la facturation (subvention, assurance, ...)	Règlement par un tiers	Taxis / VTC / Ambulances Éditeurs de logiciels (Sa...	Encaissem...	📅 Fin 2026
Cas #5 : Frais payés par des collaborateurs avec facture au nom de l'entreprise	Frais au nom de l'entreprise	Boutiques physiques (Re... E-commerçants (DTC)	Note de frais	📅 Septembre 2026
Cas #6 : Frais payés par des collaborateurs sans facture adressée à l'entreprise (simple ticket de caisse)	Frais salariés		Note de frais	✓ Oui
Cas #7: Facture suite à un achat payé avec carte logée (carte d'achat)	Cartes achat d'entreprise		Note de frais	✓ Oui
Cas #8 : Facture à payer à un tiers déterminé au moment de la facturation (affacturation,	Affacturation (mention à l'émission)	Industrie lourde Sous-traitants industriels	Affacturation	📅 Fin 2026

**Comment peut-on
poursuivre notre montée
en compétence sur la
réforme ?**



Espace facture électronique

- simulations
- articles d'aide
- outils et supports de présentation

[Lien vers l'espace](#)

 academy

Parcours d'apprentissage Cours e-learning Certifications Bibliothèque [Cabinet de demain](#) Ressources

 pennylane

Espace Facture électronique



Pilote DGFIP
Faites tester dès maintenant l'expérience à vos clients !



Expérience facture électronique
Explorez l'expérience dans pennylane.



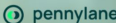
Offres de services
Monétisez vos missions facture électronique.

Webinar
thématique
facture
électronique

Les 44 cas d'usage de la facturation électronique



9 Avril à 11h



Nos tarifsCollaborez avec vos clientsBien démarrer avec Pennylane**Facture électronique**

Découvrir l'expérience de la facture électronique dans Pennylane

Le e-invoicing
Démonstration complète de l'expérience de la facturation dans Pennylane.
[Visionner](#)

Le e-reporting
Découvrez en vidéo le prototype du e-reporting dans Pennylane.
[Découvrir](#)

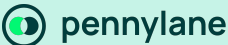
Déploiement et suivi PA
Comment désigner facilement Pennylane comme la PA de vos clients à l'aide de mandats en 2 minutes.
[Regarder](#)

Communiquer avec ses clients

Modèle d'email
Guide de communication pour préparer vos clients à la réforme de la facture électronique
[Consulter le modèle](#)

Guide de la facture électronique
Le guide pour tout comprendre et préparer votre transition
[Accéder au guide](#)

Slides Powerpoint de présentation
Présenter la réforme de la facture électronique à vos clients
[Accéder](#)



Prochains webinaires

3 sessions les **mercredis à 15h** :

- 17 juin
- 1er juillet
- 8 juillet

Pennylane Formations vous invite à son événement



Aborder sereinement la Réforme de la Facture Électronique

Mercredi 17 juin 2026 - 15h00 (CEST) ▾

10	3	8	2
JOURS	HEURES	MINUTES	SECONDES

 S'inscrire avec Google

 S'inscrire avec Microsoft

ou

Je m'inscris

**Avez-vous davantage de
granularité à présenter en
fonction des différentes
industries ?**



Comment la réforme s'applique à votre situation ?

Prestataire de service

Clients entreprises :

Obligation d'envoyer les factures électroniques via PA

Clients particuliers :

Les ventes doivent être déclarées à l'administration via votre logiciel

Important :

Obligation de déclarer l'encaissement des factures pour ne pas reverser la TVA à l'administration fiscale avant d'être payé

Artisan

Clients entreprises :

Obligation d'envoyer les factures électroniques via PA

Clients particuliers :

Les ventes doivent être déclarées à l'administration via votre logiciel

Prestation de service :

Déclaration obligatoire de l'encaissement des factures

Commerçant

Clients entreprises :

Obligation d'envoyer les factures électroniques via PA

Clients particuliers :

- Les ventes doivent être déclarées à l'administration via votre logiciel
- Ou saisies manuellement à partir des tickets Z
- Ou automatique par lien API entre la caisse et Pennylane

 Vérifiez la conformité de vos caisses

Acompte reçu ? Facture avec montant HT et TVA puis facture de solde avec référence de la facture d'acompte

TVA sur encaissement sur les prestations de services : indiquez le paiement pour déclencher la collecte de la TVA (hors option sur débits)

Comment la réforme s'applique à votre situation ?

LMP / LMNP

Location classique :

- Aucun obligation de facture électronique
- Obligation de recevoir vos factures fournisseurs via une PA

Location soumise à TVA :

- Clients entreprises : Obligation d'envoi des factures via PA
- Clients particuliers : Locations déclarées à l'administration

Holding

Holding pure (sans activité propre) :

Aucune obligation, vous n'êtes pas concerné par la réforme

Holding mixte (avec activité économique propre) :

Obligation d'envoi de la facture électronique via PA

Prestation de service :

Déclaration obligatoire de l'encaissement des factures

SCI

Sans option TVA :

- Pas d'obligation d'émettre des factures électroniques
- Obligation de réception via une PA

Avec option TVA :

- Locataires entreprises : envoi des factures via PA
- Locataires particuliers : loyers déclarés à l'administration via votre PA

Comment la réforme s'applique à votre situation ?

Profession médicale

Actes remboursés :

Pas de facture électronique obligatoire

Actes hors nomenclature :

- Clients entreprises : Factures électroniques via PA
- Clients particuliers : Déclaration à l'administration manuelle ou via votre logiciel

Entre pro. médicales assujetties :

Facture électronique obligatoire

Micro-entreprise

Clients entreprises :

Envoi de la facture électronique via PA

Clients particuliers :

Déclaration des ventes à l'administration via votre PA

Clients étrangers :

Même obligation que pour les particuliers

Association

But non lucratif :

- Pas concerné si vos activités lucratives sont accessoires
- Si activités lucratives > seuil annuel : réception obligatoire via PA et déclaration ventes à l'administration

But lucratif ou TVA :

- Clients entreprises : envoi des factures via PA
- clients particuliers : ventes déclarées à l'administration via votre PA

Merci !

Ligne Claire
& associés

